

**Recommandé  
par l'OFSP**

# FORMATION POSTGRADE EN ADDICTIONS 2021-2022

## **CERTIFICAT INTERPROFESSIONNEL EN ADDICTIONS**

Certificate of Advanced Studies (CAS)  
HES-SO - 15 ECTS - 1 an

## **DIPLÔME EN ADDICTIONS**

Diploma of Advanced Studies (DAS)  
HES-SO - 38 ECTS - 3 ans

**FORDD**

Fédération romande  
des organismes de formation  
dans le domaine des dépendances

# CAS EN ADDICTIONS



Titre obtenu : *Certificate of Advanced Studies (CAS)* HES-SO  
interprofessionnel en addictions (15 crédits ECTS)



Durée : 25 jours d'enseignement sur une année  
+ 2x ½ journée examen module 1 et module 3  
Matinée d'introduction : jeudi 7 octobre 2021 à l'HETSL

## OBJECTIFS

- Connaître les éléments spécifiques aux addictions avec ou sans substance
- Tenir compte des dimensions sociétales et individuelles de l'addiction
- Développer un accompagnement thérapeutique et adopter une posture
- S'exercer à l'analyse de pratique

## Module 1 | Dépendances et addictions : substances et comportements

**3 ECTS**  
**Genève**  
CHF 1'240

Jeudis 4, 11, 18 et 25 novembre 2021; 2 décembre 2021  
Examen oral : lundi 10 janvier et mardi 11 janvier 2022

## Module 2 | Dimensions sociétales et individuelles de l'addiction

**4 ECTS**  
**Lausanne**  
CHF 1'736

Mercredi 12 janvier, jeudis et vendredis 13 et 14 janvier, 20 et 21 janvier,  
27 et 28 janvier 2022

## Module 3 | Approches thérapeutiques et entretien motivationnel

**5 ECTS**  
**Lausanne**  
CHF 2'232

Jeudi et vendredi 10 et 11 février 2022, jeudis 3, 10, 17, 24 et 30 mars, 7  
avril 2022  
Examen oral : jeudi 12 et vendredi 13 mai 2022

## Module 4 | Analyse de pratique

**3 ECTS**  
**Lausanne**  
CHF 992

Jeudis 19 mai, 2, 9 et 23 juin 2022  
Validation délai : vendredi 30 septembre 2022

*Crédits de formations reconnus pour les médecins (SSPP).*

*Ces cursus sont soutenus financièrement par l'Office fédéral de la santé publique ainsi que par les cantons de Vaud et du Valais.*

# DAS EN ADDICTIONS



Titre obtenu : *Diploma of Advanced Studies* (DAS) HES-SO en addictions (38 crédits ECTS)  
\*sous réserve acceptation HES-SO



Durée: 25 jours CAS interprofessionnel en addictions  
+ durée CAS / DAS / MAS complémentaire  
+ 9 jours Module 5  
+ 1 journée présentation travaux diplômes  
+ 1 après-midi d'introduction: 7 octobre 2021, à l'HETSL

## OBJECTIFS

- Soutenir une réflexion critique sur un sujet lié au champ des addictions
- Problématiser des situations professionnelles rencontrées dans la pratique, des thématiques/ sujets proposés par les institutions du réseau addictions
- S'initier à la recherche exploratoire et communiquer les connaissances acquises

## CAS / DAS / MAS complémentaire

**15 ECTS min.**

Une formation complémentaire (CAS/DAS/MAS) au CAS interprofessionnel en addictions est nécessaire pour entrer dans le DAS en addictions.  
La liste des formations spécifiques reconnues par les HES-SO figure sur le site : [www.fordd.ch](http://www.fordd.ch) (DAS en addictions)

## Module 5

### Introduction à la recherche et travail de diplôme

**8 ECTS**  
**Lausanne**  
CHF 3'900

Ce module donne l'opportunité, en référence aux connaissances acquises lors des deux formations précédentes de conduire une recherche exploratoire portant sur une problématique afférente aux addictions (situation professionnelle, thématique institutionnelle, ...).

Le module est composé de cours théoriques, d'accompagnement méthodologique et de travail de séminaire aboutissant à un rapport présenté lors d'un colloque de clôture.

Vendredis 15 octobre, 5 et 19 novembre 2021, 14 janvier, 4 et 18 mars, 1er avril, 10 juin, 26 août 2022 ;

Colloque de clôture : vendredi 7 octobre 2022

**La complexité de l'intervention professionnelle dans le domaine des addictions nécessite une formation de haut niveau fondée sur l'évolution de la recherche scientifique et sur l'articulation théorie-pratique dans une perspective interdisciplinaire.**

**Les thématiques abordées et les démarches proposées aux participant-e-s ont pour finalité de développer une culture professionnelle commune à tous et toutes les intervenant-e-s.**

## **PUBLIC CIBLE**

Tout-e professionnel-le du champ des addictions

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

1. Exercer une activité professionnelle en lien avec le champ des addictions;
2. Etre détenteur-trice d'un diplôme dans le domaine médical, sanitaire, social, pédagogique, juridique, etc. délivré par une Haute Ecole Spécialisée ou une Université ou avoir un titre jugé équivalent.  
Sans titre reconnu, mais au bénéfice d'une expérience professionnelle en addiction, le/la candidat-e peut déposer un dossier de démonstration de compétences.
3. Pour le DAS en addictions, avoir terminé le CAS interprofessionnel en addictions et un CAS/DAS/MAS reconnu (voir liste sur [www.fordd.ch](http://www.fordd.ch)).

## **DÉLAI D'INSCRIPTION**

31 août 2021

## **COÛTS DES FORMATIONS**

CAS : CHF 6'200.- (payable en 2 fois) + frais d'inscription CHF 150.- (CHF 500.- sur dossier)  
DAS : CHF 3'900.- + frais d'inscription CHF 150.-

## **PROCESSUS D'INSCRIPTION**

- a. Remplir le formulaire de préinscription sur le site [www.fordd.ch](http://www.fordd.ch)
- b. Retourner le dossier par courrier ou par courriel avec les pièces demandées  
Adresse: Fordd, Rue Saint-Pierre 3, CP 6319, 1002 Lausanne  
Pour toute demande de reconnaissance d'acquis ou d'admission sans titre reconnu, le/la requérant-e doit utiliser les formulaires qui se trouvent sur le site internet.
- c. Le Comité de pilotage examine et valide les inscriptions en septembre 2021.

## **RENSEIGNEMENTS**

Coordination Fordd - Besa Sulejmani  
Rue Saint-Pierre 3 - CP 6319 - 1002 Lausanne  
T. 024 426 34 34 - [b.sulejmani@grea.ch](mailto:b.sulejmani@grea.ch) - [www.fordd.ch](http://www.fordd.ch)